

Euronext. Réforme de la cote

Améliorer la visibilité des valeurs moyennes

Les nombreuses consultations auprès de l'ensemble des acteurs du marché ont conduit à une réforme en trois axes.

Mise sur pied par Euronext à l'issue d'importantes consultations auprès des acteurs des marchés, la réforme de la cote comporte trois axes clés dans le but d'améliorer la visibilité et la liquidité des petites et moyennes entreprises cotées, tout en offrant de nouvelles opportunités de financement aux PME au niveau européen.

Le premier axe de la réforme passe par la mise en place d'une cote unique, l'Eurolist d'Euronext, qui regroupera à Paris, à compter de janvier 2005, toutes les entreprises des Premier, Second et Nouveau Marchés. Au sein de ce marché réglementé unique, les sociétés cotées seront désormais classées par ordre alphabétique et seront identifiables grâce à un critère de capitalisa-

tion, permettant de distinguer facilement les petites valeurs (capitalisation boursière inférieure à 150 millions d'euros), les moyennes (entre 150 millions et 1 milliard) et les grandes valeurs (supérieure à 1 milliard).

Le second volet de la réforme est plus spécifiquement destiné aux PME afin d'encourager les intermédiaires financiers à développer l'analyse financière sur les petites et moyennes capitalisations. Ainsi, les établissements qui s'engageront dans cette voie bénéficieront d'un label d'expertise en valeurs moyennes, à condition de suivre 60 valeurs moyennes dont 20 ayant une capitalisation inférieure à 150 millions d'euros, de publier des analyses financières et de disposer d'une équipe de recherche et de vente spécialisée sur les valeurs moyennes. Une nouvelle gamme d'indices de valeurs moyennes pondérés par le flottant verra également le jour : un indice Mid Cap composé de 100 valeurs dont la capitalisation boursière sera comprise entre 300 millions et 3 milliards d'euros environ, un indice Small Cap de 90 valeurs de capitalisation inférieure à 300 millions d'euros, et un indice Mid & Small combinant les deux indices précédents. Un nouvel

indice de valeurs technologiques de performance, portant sur 20 valeurs, sera créé en remplacement de l'ITCAC 50, ainsi qu'un indice large de la cote des valeurs moyennes, composé de 400 à 500 sociétés. Les indices phares d'Euronext à Paris, CAC 40, SBF 120, ainsi que les indices sectoriels seront maintenus en l'état, mais les indices Nouveau Marché, Second Marché et Midcap seront appelés à disparaître.

Dernier volet de la réforme, un nouveau marché structuré et organisé, mais non réglementé au sens juridique de la directive européenne des services en investissement, sera créé dans le courant de l'année prochaine : Alternext. Il s'adressera aux sociétés souhaitant lever des capitaux dans la zone euro avec des conditions d'accès au marché simplifiées. Alternext viendra à la fois ouvrir de nouvelles opportunités de financement à des sociétés voulant disposer d'un cadre réglementaire spécifique, et compléter les solutions déjà offertes par les autres marchés d'Euronext. ■

Pour plus d'informations :
lire pages 4 et 5.
Rendez-vous sur :
www.euronext.com

Au sommaire

- 2 Les marchés euronext.com remplace bourse-de-paris.fr
- 4 Les entreprises La nouvelle cote reçoit un accueil favorable
- 6 Analyse La 4^e édition de Boursoscan récompense ses lauréats
- 7 Indicateurs
- 8 Infos pratiques

Les chiffres clés du mois

Euronext 100	623,95	-0,52 % ⁽¹⁾ ▼	+2,46 % ⁽²⁾ ▲
NextEconomy	752,54	-4,89 % ⁽¹⁾ ▼	+4,92 % ⁽²⁾ ▲
NextPrime	1 142,19	-1,58 % ⁽¹⁾ ▼	+9,64 % ⁽²⁾ ▲
FTSEurofirst 80	3 435,37	-1,16 % ⁽¹⁾ ▼	-0,14 % ⁽²⁾ ▼
FTSEurofirst 100	3 326,31	-0,59 % ⁽¹⁾ ▼	+1,23 % ⁽²⁾ ▲
CAC 40	3 669,63	-0,13 % ⁽¹⁾ ▼	+3,14 % ⁽²⁾ ▲

⁽¹⁾ Variation/mois précédent
⁽²⁾ Variation/début d'année

10,3 millions

de transactions sur actions
enregistrées dans le carnet d'ordres
électronique au mois de mai.

Internet. Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne et Paris

euronext.com s'enrichit et remplace bourse-de-paris.fr

euronext.com constitue désormais un point d'accès privilégié à une information complète et détaillée sur tous les produits au comptant d'Euronext.

Créé en 1997, le site Internet www.bourse-de-paris.fr cède sa place à www.euronext.com pour encore mieux satisfaire les internautes, avec une version de ses contenus étendue à l'ensemble des marchés au comptant d'Euronext : Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne et Paris, consultable en anglais, en français, en néerlandais et bientôt en portugais.

Les produits dérivés des pays de la zone Euronext (options et contrats à terme) sont appelés à venir enrichir ces contenus dans les prochains mois.

Outre toute l'information que vous trouviez sur bourse-de-paris.fr, euronext.com propose un accès centralisé à tous les produits cotés sur les marchés au comptant du groupe Euronext : actions, warrants, trackers, indices et obligations. Pour vous aider à mieux uti-



liser ce nouveau site sans perdre vos repères ni vos rubriques préférées, n'hésitez pas à activer le filtre "Paris", situé dans la barre de navigation verticale de gauche, qui donne la possibilité de retrouver l'ensemble des contenus anciennement présents sur le site bourse-de-paris.fr dédiés exclusivement à la cote parisienne.

Retrouvez aussi les nombreux services personnalisés qui sont offerts en cliquant sur "Mon Euronext" pour bénéficier des fonctionnalités interactives, permettant de créer des cotes personnalisées, de suivre un portefeuille de valeurs et de recevoir des alertes par courrier électronique. Ne manquez pas non plus les contenus inédits du site, comme le centre d'information destiné aux particuliers, les communiqués des sociétés, les introductions, les communiqués d'Euronext, la réglementation, les avis et décisions, la cote officielle, les historiques de cours, ou encore les statistiques de marché. En complément, il est possible de consulter un vaste centre de documentation pédagogique sur la bourse, son fonctionnement et les différents acteurs en présence sur les marchés. ■

Rendez-vous sur : www.euronext.com
• www.euronext.fr (version française)

Trackers

Moduler ses placements tout en limitant les risques

Investir, c'est choisir. Pourtant, en bourse, le bon choix consiste souvent à diversifier ses placements, solution qui peut s'avérer coûteuse en termes de temps, d'analyse et de fonds immobilisés. Afin de répondre à ces différentes problématiques, Euronext a lancé, en janvier 2001, NextTrack, un segment de produits dédié aux trackers. Trois ans et demi plus tard, NextTrack compte 48 trackers basés sur 40 indices différents. Cette gamme étendue a pour objectif d'offrir aux investisseurs des opportunités d'investissement dans la majorité des grands indices d'actions nationaux, régionaux ou globaux, mais également dans des indices obligataires ou thématiques comme, par exemple, l'investissement socialement responsable. En effet, un tracker est un fonds indicatif, c'est-à-dire un produit répliquant la

performance d'un indice boursier. De ce fait, en achetant un tracker, l'investisseur achète la performance de l'ensemble des valeurs composant l'indice sur lequel le tracker est basé. Par exemple, en achetant un tracker sur l'indice CAC 40, l'investisseur achète la performance des 40 valeurs de l'indice CAC 40 : en une seule action et une seule transaction, il étend son investissement sur 40 valeurs différentes. Il diminue ainsi le risque spécifique lié à une valeur en particulier et parie sur une tendance de marché, en l'espèce celle du marché français.

A cette diversification instantanée qu'offrent les trackers – 40, 50, 100 ou même



350 valeurs en une seule opération – vient s'ajouter la variation en termes de zones d'investissement, de secteurs ou même de classes d'actifs qu'offrent les trackers. Aujourd'hui, un investisseur peut en effet diversifier son portefeuille sur les 30 valeurs phares de l'économie américaine en utilisant un tracker sur l'indice

Dow Jones, sur les 50 plus grandes capitalisations boursières mondiales en utilisant un tracker sur l'indice Global Titans, ou encore sur des valeurs répondant à des critères liés à l'investissement socialement responsable via un tracker sur l'indice Aspi Eurozone. ■

Rendez-vous sur : www.euronext.com/fr rubrique "Négociation > Actions > Trackers"

Les conférences-débats d'Euronext remportent un franc succès



Les conférences-débats d'Euronext, en partenariat avec l'École de la bourse, organisées sur les warrants et les trackers, ont trouvé leur public à en croire le succès des derniers rendez-vous qui se sont déroulés ces dernières semaines à Nancy, à Strasbourg et à Paris.

Lors de ces manifestations, Euronext, avec la participation des émetteurs de ces produits (Lyxor AM, Axa, I.M., Société Générale, BNP Paribas, Trading Lab et Oddo), explique l'intérêt de ces outils, qui ne sont pas réservés aux professionnels. Ces produits permettent en effet de diversifier ses placements, d'accéder à des actions internationales difficiles à acheter en direct, ou encore de protéger son portefeuille.

Les conférences-débats, auxquelles assistent en moyenne 250 à 300 épargnants, ont pour but d'expliquer de manière claire et interactive le fonctionnement des trackers et des warrants, avec l'aide de spécialistes présents sur place et la façon de les intégrer dans le cadre d'une gestion individuelle. Pas moins de seize conférences-débats sont prévues au total sur l'ensemble de l'année 2004. Après la pause estivale, le calendrier sera particulièrement fourni avec un véritable tour de France qui passera par Paris en septembre, Nice, Dijon et Rennes en octobre, Toulon et Biarritz en novembre, Annecy, Lille et Reims en décembre.

Rendez-vous sur : www.ecolebourse.fr

Jean-Hubert Blanchet, directeur de l'ingénierie financière et participations des clientèles de La Poste

" FTSEurofirst 80 optimise nos produits d'épargne "

Les produits indexés sur l'indice FTSEurofirst 80 couvrent largement les valeurs mobilières européennes, ce qui attire le public.

BOURSE INFORMATION : La Poste vient de lancer de nouveaux produits structurés sur l'indice FTSEurofirst 80 le 28 mai, pourquoi un tel choix ?

JEAN-HUBERT BLANCHET : L'indice FTSEurofirst80 inclut 80 sociétés parmi les plus grosses capitalisations européennes. Afin d'améliorer l'optimisation de nos produits d'épargne en termes de couverture géographique et sectorielle, cet outil de gestion offre un vrai "plus" à destination du grand public. L'horizon s'élargit aussi en termes d'épargne, nous répondons ici à cette évolution du paysage boursier.

B. I. : Le public est-il sensible à ce genre de nouveauté ?

J.-H. B. : Oui, nous bénéficions de l'aspect très novateur de ces produits par rapport à ceux existant sur le marché. Selon moi, cette offre se situe dans le cadre d'une logique européenne qui s'impose d'elle-même. En effet, l'espace européen se met en place progressivement en termes économique, monétaire, judiciaire ou social, et il me semble donc tout à fait naturel que l'on propose à nos clients des produits qui couvrent largement les valeurs mobilières européennes, c'est dans l'ordre des choses.

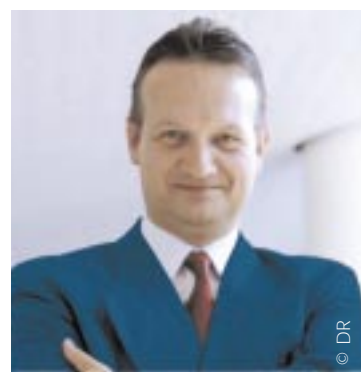
B. I. : Vous insistez beaucoup sur cette logique de construction européenne...

J.-H. B. : Il me semble normal que les

> EN SAVOIR PLUS

Il y a un peu plus d'un an, le Groupe FTSE, fournisseur mondial d'indices, et Euronext, première bourse internationale transfrontalière, lançaient les indices FTSEurofirst, une nouvelle gamme d'indices paneuropéens. Depuis, le succès rencontré par ces indices et les produits dérivés qui s'y rapportent a incité plusieurs grands établissements à créer des produits d'épargne structurés s'y référant. La Poste fait partie de ces pionniers. Le lancement est intervenu le 28 mai dernier.

bourses européennes s'occupent de leurs propres affaires dans le cadre du développement global des marchés financiers et de leur internationalisation. Il y a une dimension politique évidente derrière cette



Jean-Hubert Blanchet, La Poste.

démarche qui passe aussi par la mise en place de produits d'épargne européens. Le lancement de l'euro a été un succès, cette monnaie ayant prouvé depuis toute sa solidité. Nous nous situons donc dans cette continuité, les particuliers étant de plus en plus concernés par l'aspect international de leurs placements.

B. I. : Peut-on s'attendre à d'autres lancements de ce type dans le futur ?

J.-H. B. : Sans doute, en fonction de la demande. Ce lancement pourrait en appeler d'autres... nous allons d'abord analyser plus finement la demande sur les produits actuels et nous aviserons ensuite, sachant que nous allons en quelque sorte dans le sens de l'histoire.

B. I. : Quels sont jusqu'à présent les établissements qui ont joué le jeu ?

J.-H. B. : Nous sommes actuellement les premiers à avoir lancé des produits indexés sur les indices FTSEurofirst, et le Crédit Agricole a annoncé il y a plusieurs mois son intention de faire de même. D'autres établissements devraient sans doute nous suivre si l'on se fie au sentiment très positif recueilli sur la place financière autour de ces nouveaux outils de gestion.

Rendez-vous sur : www.laposte.fr

Réforme de la cote

La nouvelle cote reçoit un accueil favorable

La réforme de la cote s'inscrit en adéquation avec les besoins et les exigences des sociétés, des intermédiaires et des investisseurs, largement associés aux réflexions.

La réforme de la cote boursière d'Euronext vise à dynamiser le parcours des valeurs moyennes et à stimuler la venue en bourse des PME.

Le cabinet d'études TLB a ainsi réalisé une enquête auprès de 792 actionnaires individuels actifs afin de recueillir leur avis sur cette démarche. Premier point, 40 % des sondés ont déjà entendu parler de la réforme et, parmi eux, 38,3 % ont retenu la notion de liste unique classée par ordre alphabétique.

Une initiative qui devrait faciliter la recherche des valeurs au sein de la nouvelle cote pour 49,6 % des actionnaires interrogés.

Pour 78,6 % d'entre eux, la réforme permettra aussi d'améliorer le niveau d'information disponible sur les petites et moyennes valeurs. A la question de savoir si cette réforme favorisera l'intérêt des actionnaires particuliers pour les

valeurs moyennes, la réponse est positive à 61 %. Il reste cependant un travail d'information à réaliser puisque, parmi les particuliers qui se disent au courant de la réforme, 46 % n'en ont encore rien retenu. Les six mois qui nous séparent de la mise en pratique de ce projet seront donc utiles pour expliquer les nouveaux enjeux.

Du côté des professionnels, une enquête TNS Sofres, réalisée auprès de 101 intervenants (analystes et gérants), indique que 73 % des sondés sont favorables à cette réforme et que celle-ci va avoir un impact positif sur la visibilité des petites et moyennes valeurs (76 %), ainsi que sur la qualité de l'analyse financière (71 %).

Des trois axes de la réforme (cote unique, création d'un label d'expertise en valeurs moyennes et lancement d'un marché non réglementé), les professionnels ont surtout retenu, à 65 %, la pers-

pective de la mise en place d'une cote unique.

L'accueil a donc été très encourageant, quelques jours seulement après l'annonce de cette réforme aux entreprises. La réflexion pilotée par Euronext a en effet été menée dans le cadre des nouvelles directives européennes, celles-ci prévoyant d'unifier les conditions d'information financière des sociétés cotées sur les marchés réglementés, quelle que soit la taille de ces entreprises. Parce que les petites et moyennes capitalisations représentent 85 % des valeurs cotées sur les marchés réglementés français, la mise en pratique de cette réforme à partir de janvier prochain constituera une étape ambitieuse qui permettra aux entreprises d'avoir recours plus aisément aux marchés financiers afin de faciliter leur développement et de pérenniser leur croissance dans un cadre européen toujours plus unifié. ■

Jérôme Matteoli, secrétaire général de Marie Brizard

" Notre stratégie de développement a finalement payé "

Clés

Le groupe fabrique et commercialise une large gamme de boissons sous marque propre.

BOURSE INFORMATION : Comment expliquez-vous la forte hausse des résultats de l'exercice 2003 ?

JEROME MATTEOLI : Les comptes 2003 valident le bien-fondé de notre stratégie de développement. Le résultat net part du groupe est bénéficiaire de 10,6 millions d'euros et le résultat d'exploitation a progressé de 35,7 % à 19 millions d'euros. Les points forts de cet exercice sont l'effet de levier de l'acquisition des Chais Beaucairois, le succès des liqueurs modernes (à base d'agrumes) et les fortes ventes de boissons sans alcool. Le succès des nouvelles marques de vin, les références obtenus dans la grande

distribution et l'intégration des Chais Beaucairois ont permis le doublement du chiffre d'affaires du pôle vins. En spiritueux, le succès des liqueurs modernes a permis d'afficher des ventes en hausse de 119 % ! L'activité boissons sans alcool a largement profité des conditions climatiques exceptionnelles de 2003.

B. I. : Vous avez mené une stratégie efficace d'assainissement financier...

J. M. : Nous avons deux chantiers à piloter en parallèle. Celui du développement et celui de la poursuite de l'amélioration de notre structure financière. Nous avons cédé nos activités non stratégiques pour nous recentrer sur nos marques fortes. Nous avons renégocié la totalité de notre endettement auprès

> REPÈRES

- > Création : 1755.
- > Chiffre d'affaires 2003 : 278 millions d'euros.
- > Capitalisation au 14 juin 2004 : 180 millions d'euros.
- > Cotation : Second Marché d'Euronext à Paris.



Jérôme Matteoli, Marie Brizard.

d'un pool bancaire français (Crédit Lyonnais et Crédit Agricole Indosuez notamment). L'endettement net du groupe est passé en un an de 62,9 millions d'euros à 35,9 millions. Dans le même temps, nos capitaux propres ont progressé de 64 millions d'euros à 75,2 millions. Aujourd'hui, le chiffre d'affaires du premier trimestre 2004 est en hausse de 8,7 % à périmètre constant.

Réforme de la cote Christian Poyau, PDG de Micropole-Univers et ancien président de CroissancePlus

“ Une réforme menée dans un souci de concertation ”

BOURSE INFORMATION : Quel regard portez-vous sur la réforme de la cote que vient d'annoncer Euronext ?



Christian Poyau, Micropole-Univers.

CHRISTIAN POYAU : Je vois cela très positivement et j'ai d'ailleurs participé activement aux débats en tant que membre de CroissancePlus. La bourse est un outil important pour le financement des PME. Le projet de réforme de la cote constitue un élément fort pour contribuer à redynamiser les valeurs dites moyennes et permettre aux PME de lever des fonds plus facilement.

Clés

Micropole-Univers est spécialisée dans la mise en œuvre de stratégies e-business, du conseil à l'intégration jusqu'au transfert de compétences. **CroissancePlus** est une association visant à promouvoir les entreprises de croissance.

B. I. : Quel est l'impact majeur de cette réforme selon vous ?

C. P. : La création d'Alternext. C'est un nouveau point d'entrée sur le marché pour les sociétés de croissance. Le Marché Libre avait une image trop spécifique et le Nouveau

> REPÈRES

- > **Création :** 1987.
- > **Chiffre d'affaires 2003 :** 47 millions d'euros.
- > **Capitalisation au 15 juin 2004 :** 34 millions d'euros.
- > **Cotation :** Nouveau Marché d'Euronext à Paris.



Marché était devenu difficilement accessible aux PME. Alternext devrait permettre de redonner un coup de fouet aux introductions et aux nouveaux projets de mise en bourse.

B. I. : Que pensez-vous de l'Eurolist, la nouvelle liste unique de valeurs ?

C. P. : La cote sera plus lisible. C'est une redistribution des cartes nécessaire car les différents compartiments de la cote devaient être remis à plat, ce qui constituera une simplification salutaire. Je tiens à souligner plus globalement qu'on ne peut que se féliciter de ces initiatives d'Euronext. Cette réforme a été menée avec le souci de concertation avec tous les acteurs du marché. C'était à mon avis la meilleure façon de procéder.

Rendez-vous sur : www.croissanceplus.com

Réforme de la cote Bruno Van Ryb, PDG de BVRP Software et président de MiddleNext

“ La reconnaissance des experts ”

BOURSE INFORMATION : Quel est le point fort de la réforme de la cote d'Euronext selon vous ?



Bruno Van Ryb, BVRP et MiddleNext.

BRUNO VAN RYB : C'est une réforme qui doit être appréhendée globalement. J'insiste sur le label d'expert en valeurs moyennes. C'est la première fois que l'on met en avant cette notion de façon concrète, qui va permettre d'augmenter de façon sensible la couverture des *small caps* par les analystes.

B. I. : Un mot aussi sur la cote unique et sur la création d'Alternext ?

B. V. R. : Le nouveau clas-

> REPÈRES

- > **Création :** 1984.
- > **Chiffre d'affaires 2003 :** 49 millions d'euros.
- > **Capitalisation au 15 juin 2004 :** 60 millions d'euros.
- > **Cotation :** Nouveau Marché d'Euronext à Paris.



sement par ordre alphabétique et l'identification grâce au critère de capitalisation est à mon sens une très bonne solution. Quant au marché Alternext, c'est un nouveau produit d'appel pour les entreprises dont la place financière avait vraiment besoin alors que l'accès aux marchés réglementés est devenue très difficile en raison d'une réglementation européenne de plus en plus exigeante.

Rendez-vous sur : www.middlenext.com

A suivre

Trois introductions sur le Premier Marché

● **HAMMERSON**
le 31 mars 2004
L'admission aux négociations des actions Hammerson Plc sur le Premier Marché d'Euronext à Paris vient renforcer le secteur des sociétés immobilières cotées sur Euronext. La société britannique affiche une capitalisation boursière de 2,8 milliards d'euros dont 95 % de flottant.

● **SES GLOBAL**
le 5 mai 2004
Le premier opérateur mondial de satellites, SES Global, a réussi son introduction sur le Premier Marché d'Euronext à Paris. Cette opération a porté sur un montant de 507 millions d'euros.

● **AXALTO**
le 18 mai 2004
Le groupe franco-américain de services pétroliers Schlumberger a placé sur le Premier Marché d'Euronext à Paris 87 % du capital (34,8 millions de titres) de sa filiale Axalto, spécialiste de la carte à puce. Le prix d'introduction a été fixé à 14,80 euros, ce qui valorise Axalto à 593 millions d'euros.
E.I. : Deutsche Bank et Société Générale
C.P. : 515 millions d'euros

Une inscription sur le Marché Libre

● **L'INVENTORISTE**
le 19 mai 2004
L'Inventoriste est le spécialiste de la réalisation d'inventaires physiques de stocks, essentiellement dans l'univers de la distribution (distribution spécialisée et grande distribution). Sa vocation est de constater une réalité physique (via saisie informatique et comptage manuel), à tout moment de l'année, sur tout périmètre (tout ou partie du stock, magasin et/ou réserve), sur tout type de produit, de manière exhaustive (tous les produits sont comptés).
E.I. : IBI/MIA
C.P. : 908 250 euros

E.I. : établissements introducteurs.
C.P. : capitaux placés.

Enquête. Boursorama et TLB

La 4^e édition de Boursoscan récompense ses lauréats

L'étude menée auprès de plusieurs milliers d'actionnaires individuels a permis de dégager des tendances majeures dans le comportement des internautes.

Plus de 6 000 actionnaires ont participé à la 4^e enquête nationale Boursoscan sur les sites Internet des sociétés cotées, du 5 mars au 16 avril 2004. L'étude, menée par le courtier en ligne Boursorama et la société d'études TLB, consistait, pour chaque participant, à visiter 116 sites Internet de sociétés et à les noter sur la base d'une série de critères qualitatifs.

Les résultats de cette étude montrent une maturité et un niveau d'exigence croissants chez les internautes. Ils visitent d'ailleurs de plus en plus régulièrement les sites des sociétés dont ils ont des actions. Les personnes interrogées souhaitent une réactualisation plus régulière de leur contenu. Les internautes en 2004 affichent des attentes prioritairement fondées sur la facilité de navigation et le contenu des

sites : l'information doit être actuelle, complète, compréhensible et objective.

Chiffre clé : pour trois actionnaires sur quatre, la visite du site donne une image positive de l'entreprise. Autre constatation, les sites Internet jouent un rôle décisif dans le processus d'achat d'actions pour 42 % des actionnaires internautes.

Du côté du palmarès 2004 Boursoscan, dix classements différenciés ont été établis, à commencer par le Grand Prix Boursoscan du meilleur site toutes catégories, qui est revenu cette année à Air Liquide devant Renault et Danone. Le Grand Prix SFAF pour les professionnels a été attribué au groupe Autoroutes du Sud de la France (ASF). Pour les actionnaires individuels, Lagardère l'a emporté devant Suez et ASF.

Rubis a reçu le prix du meilleur site du Second Marché et Prosodie celui du Nouveau Marché. Dans la catégorie meilleur contenu, Pernod Ricard est monté sur la



première marche du podium. Pour l'esthétique, le trio vainqueur est composé de Dior, ASF et Unibail. Le site coup de cœur est revenu à Renault, le prix de la communication financière à Air Liquide et le prix spécial du jury à Danone. ■

Rendez-vous sur : www.boursoscan.com

PERP

Un nouveau placement pour améliorer sa retraite

Le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin a signé, le 21 avril dernier, les décrets d'application pour la mise en place du plan d'épargne retraite populaire (PERP), créé par la loi de réforme des retraites du 21 août 2003, visant à compléter le système actuel de retraites par répartition. Le PERP est un produit d'épargne de long terme auquel il est possible de souscrire à titre privé, dans le cadre de son activité professionnelle, salariée ou non,

afin de se constituer une retraite complémentaire versée sous forme de rente viagère. Ouvert à tous, quel que soit l'âge, le PERP sera alimenté par des versements jusqu'à 60 ans au moins. Assorti d'un avantage fiscal conséquent, il permet de déduire jusqu'à 10 % de son revenu imposable annuel dans la limite de 8 fois le plafond de la sécurité sociale, soit 23 769 euros pour 2004. L'épargne accumulée sera convertie en rente imposable à l'âge choisi par le souscripteur à partir de 60 ans, jusqu'au décès. Une sortie en capital est prévue pour les cas d'invalidité grave, d'expiration des droits au chômage, ou de faillite pour les non-salariés. En cas de décès du titulaire du PERP, la rente acquise pourra être reversée à un bénéficiaire désigné ou au conjoint sous forme d'une rente viagère ou d'une rente éducation pour les enfants mineurs.

La nature des contrats choisis par l'épar-

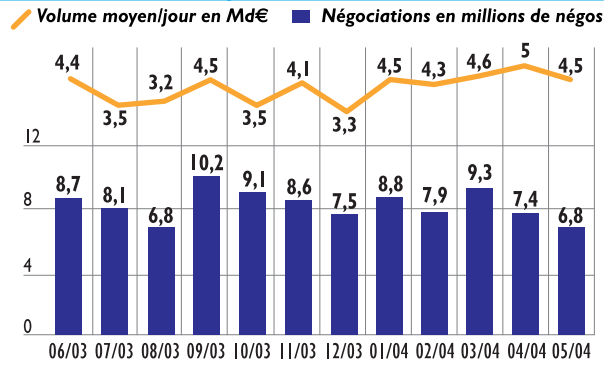
gnant sera variable en fonction de son profil financier et de son âge. Les contrats en euros classiques font la part belle aux produits de taux sans risque alors que les contrats en euros diversifiés permettent un investissement en actions. La possibilité d'exposition aux placements en actions sera plus ou moins importante en fonction de l'âge de la retraite. La proportion d'actions devra être ramenée à 90 % à 2 ans de la retraite contre 80 % entre 2 et 5 ans, 65 % entre 5 et 10 ans et 40 % entre 10 et 20 ans. Le souscripteur du PERP n'est pas tenu de faire des versements réguliers chaque année. Il peut les interrompre ou les varier en fonction de l'évolution de sa situation financière. Le conjoint, même inactif, peut souscrire un PERP pour se constituer un complément de retraite propre. ■

Rendez-vous sur : www.retraites.gouv.fr/rubrique140.html



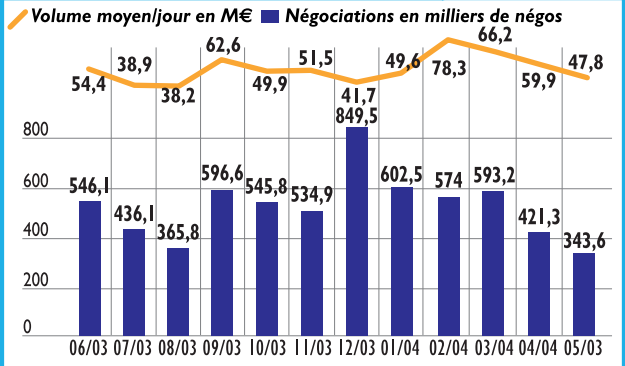
Le PERP est un produit d'épargne de long terme qui présente de nombreux avantages pour le souscripteur.

TOUS MARCHES



Activité tous marchés sur les douze derniers mois.

SECOND ET NOUVEAU MARCHES



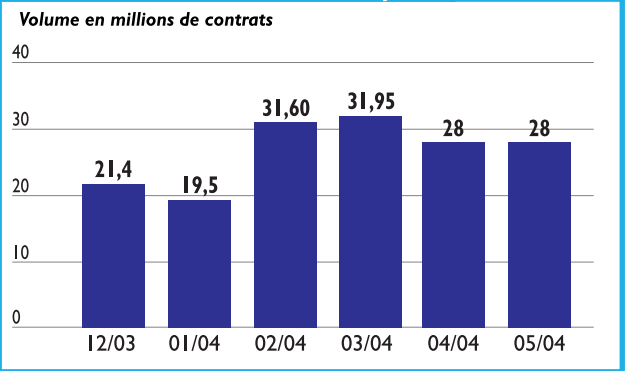
Activité cumulée des Second et Nouveau Marchés sur les douze derniers mois.

LA STRUCTURE DE LA COTE DES ACTIONS

	Nombre de valeurs cotées		Capitalisation des valeurs domestiques (en Md€)
	Domestiques	Etrangères	
Amsterdam	152	114	386
Bruxelles	143	99	162
Lisbonne	55	2	50
Paris	675	122	1 051
Euronext	1 025	337	1 650

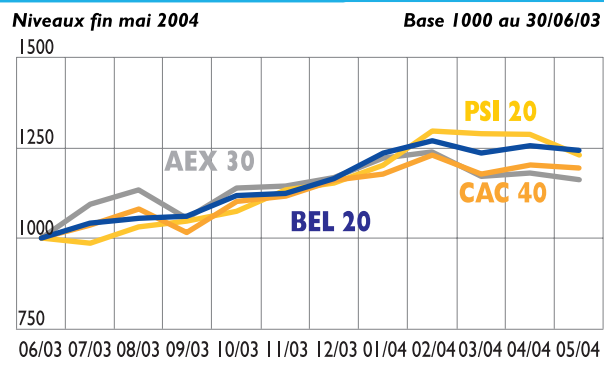
A fin mai 2004.

LES MARCHES DERIVES FRANÇAIS

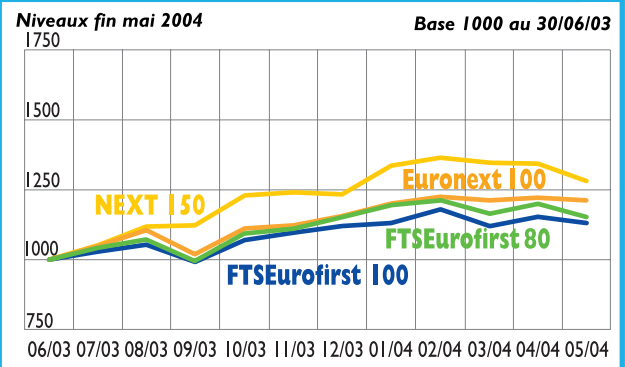


Activité des produits dérivés en millions de lots traités.

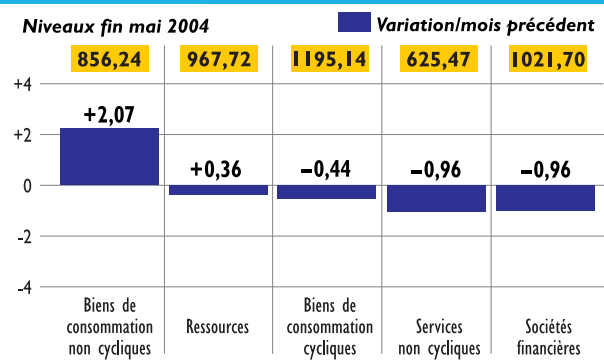
LES INDICES NATIONAUX



LES INDICES INTERNATIONAUX - ZONE EURO



LES INDICES SECTORIELS



Les cinq meilleures performances du mois de mai.

LES INDICES FRANÇAIS

	Valeur fin 05/2004	Variation/mois précédent	Variation/début d'année
SBF 80	3 397,32	-1,83	+6,48
SBF 120	2 588,45	-0,56	+3,11
SBF 250	2 495,91	-0,57	+3,50
SBF-FCI	2 250,59	-0,64	+0,27
MID CAC	2 029,80	-2,87	+7,81
SM	2 538,09	-1,11	+14,52
NM	640,04	-7,04	-0,45
IT.CAC	924,00	-1,92	-2,21
IT.CAC 50	883,41	-4,33	-6,19

> Agenda

Les rendez-vous des actionnaires individuels en France

> Les prochaines Ecoles de la bourse
Interrompues pendant la période estivale, les formations dispensées par l'Ecole de la bourse reprendront à partir du mois de septembre.

Contact : Michèle Fouquet
01 49 27 16 24



> Les conférences
Conférence FFCI/Euronext

● Le 28 septembre à Annecy

Conférence sur les trackers

● Le 23 septembre à Paris

Contact : Dominique Landé-Douay 01 49 27 11 34

Les journées du Patrimoine

● Les 18 et 19 septembre à Paris (Palais Brongniart)

Contact : Dominique Landé-Douay 01 49 27 11 34

Les rendez-vous des professionnels

NextEconomy NextPrime Event

● Les 22 et 23 septembre à Paris (Palais Brongniart)

Contact : Corinne Raboison 01 49 27 58 27

> Publication

Cap sur les warrants

Euronext vient de publier une brochure détaillée sur les warrants. Vous y trouverez une description complète des caractéristiques des warrants et de leurs utilisations. Afin d'accompagner le développement des warrants et de vous permettre de les identifier facilement, Euronext leur a dédié un segment de produits : NextWarrants.

NextWarrants fait l'objet de règles spécifiques adaptées à ce type de produits et est ouvert à tous les investisseurs, qu'ils soient individuels ou professionnels.

POUR VOUS PROCURER GRATUITEMENT CETTE BROCHURE

Merci d'adresser votre demande à David Martinez par fax au 01 49 27 19 23, par e-mail (d.martinez@euronext.com) ou par courrier.

> Internet

Les profils des sociétés sur euronext.com



Depuis quelques jours, le site du groupe Euronext diffuse le profil* de toutes les sociétés cotées sur les marchés d'Amsterdam, de Bruxelles, de Lisbonne et de Paris. Pour chaque société, retrouvez gratuitement : les différents codes de marché, sa classification à la cote, son appartenance sectorielle, une description résumée de son activité, et les chiffres clés disponibles sur les trois dernières années (chiffres issus des rapports annuels). Ces données sont complétées par une partie "Adresse" (adresse postale, téléphone, fax, site Web), "Contact société" (mail du contact investisseurs), "Top management" (principaux dirigeants de l'entreprise), et "Actionariat" (principaux actionnaires avec leur taux de participation). Pour retrouver ces informations, utilisez le module "Recherche de cours", puis sélectionnez la valeur désirée. Une fois sur la fiche "Cours", sélectionnez le bouton "Information produit > Information sociétés cotées".

* Ces données sont fournies par Cofisem (pour les valeurs cotées sur Euronext à Paris et à Lisbonne) et Bureau van Dijk Editions Electroniques (pour les valeurs cotées sur Euronext à Amsterdam et à Bruxelles), avec la possibilité pour les sociétés cotées de modifier elles-mêmes immédiatement certaines parties des données les concernant.

RENDEZ-VOUS SUR

www.euronext.com ou www.euronext.fr (version française)

> Directeur de la publication : Jean-François Théodore > Directrice de la rédaction : Anne Vernois > Rédactrice en chef : Sylvie Laforge > Secrétaires de rédaction : Sylvie Larrède, Sandrine Robin > Comité de rédaction : D. Bankolé, C. Block, C. Coffin, E. de Terves, A. Darpy, A. Duthoit, S. Fourneaux, N. Herchenroder, F. Joly, A. Leca, F. Mac Gillivray, A. Martel > Conception & réalisation : Formules Edito (Paris X) > Chef d'édition : Catherine Laurens > Impression : Gueutier (35) ISSN n° 1290-6123 > Euronext - 39, rue Cambon - 75001 Paris - Tél.: 01 49 27 10 00 - Fax : 01 49 27 11 71 > Siège social : Palais de la Bourse - 75002 Paris > www.euronext.com

Chaque mois, le calendrier des sociétés cotées est disponible en PDF sur www.euronext.com > Groupe Euronext > Centre d'info > Lettres d'info > Bourse Information > Archives

Calendrier

prévisionnel des annonces financières
des **sociétés cotées**

Mise à jour le 10 juin 2004 (liste non exhaustive)



Cote SBF 120

	Clôture exercice	Résultats annuels	Résultats semestriels	CA trimestriel				Assemblées générales	Dividendes	Autres réunions
				T1	T2	T3	T4			
ACCOR ▲	31/12	03/03	08/09	28/04	28/07	27/10	28/01	04/05		
AGF ▲	31/12	16/03	22/09	06/05	05/08	04/11		25/05	26/05	
AIR FRANCE	31/03	26/05	24/11							25/05 + 24/11
AIR LIQUIDE ▲	31/12	27/02		28/04				12/05	18/05	
ALCATEL ▲										
ALSTOM	31/03	26/05								
ALTADIS	31/12	25/02	31/08					15/06	22/06	
ALTEN										
ALTRAN TECHNOLOGIES	31/12									
APRIL GROUP	NP 31/12	09/03	14/09	29/04	29/07	28/10	01/02	29/04	03/05	09/03 + 14/09
ARCELOR ▲	NP 31/12	18/02	29/07					30/04		
AREVA	31/12	16/03	28/09	06/05	05/08	04/11				
ASF - AUTOROUTES	31/12	17/03	22/09	21/04	22/07	22/10		13/05		18/03
DU SUD DE LA FRANCE										
ATOS	31/12	10/03	08/09	14/05	13/08	10/11	15/02	04/06		10/03 + 08/09
AVENTIS ▲	31/12	05/02		29/04	29/07	28/10				
AXA ▲	31/12	16/03	06/08	06/05	22/07	04/11	27/01	21/04	03/05	
BACOU-DALLOZ	31/12	24/03	08/09		08/07	14/10		18/05	09/07	25/03 + 08/09
BENETEAU SA	31/08	29/12	17/06	07/01	31/03	17/06	15/10	30/01	06/02	29/01
BIC GROUP	31/12	11/03		22/04	22/07			03/06		
BNP PARIBAS ▲	31/12	05/02	02/08	06/05	02/08	04/11		28/05	11/06	
BONDUELLE	30/06	07/10		07/11			04/08			08/10
BOUYGUES ▲	31/12		08/09	04/05	10/08	09/11		22/04	29/04	
BUSINESS OBJECTS										
CAMAIEU	31/12	17/03	16/09	15/04	15/07	14/10	13/01	23/06		
CAP GEMINI ▲	31/12		09/09					29/04		26/02 + 09/09
CARBONE LORRAINE	NP 31/12	23/03	14/09	12/05	22/07	04/11		13/05		
CARREFOUR ▲	31/12	04/03	01/09					27/04		
CASINO GUICHARD ▲	31/12									
PERRACHON										
CIMENTS FRANCAIS	NP 31/12	16/02	07/09	04/05	22/07	05/11		05/04		17/02 + 08/09
CLARINS	NP 31/12	25/03	09/09	08/04	29/07	14/10		28/05	15/07	26/03 + 10/09
CLUB MEDITERRANEE	31/10	13/12	11/06			15/09		11/03		
CNP ASSURANCES	31/12	09/03	07/09	11/05	05/08	09/11		08/06		
COMPAGNIE GENERALE	NP 31/12	18/03	16/09	13/05	05/08	04/11	03/02	22/06		18/03 + 16/09
DE GEOPHYSIQUE										
CREDIT AGRICOLE SA ▲	31/12	10/03		14/05	08/09	17/11		19/05	28/05	
DANONE ▲	31/12	11/02	22/07	14/04		14/10		15/04		
DASSAULT SYSTEMES	31/12	05/02	23/07	29/04	23/07	26/10		02/06		29/04 + 23/07
DEXIA ▲	31/12	04/03	02/09					12/05	11/06	12/05 + 16/11
EADS ▲	31/12	08/03	29/07	12/05				06/05	04/06	21/06
EIFFAGE	31/12	26/02	08/09	14/05	13/08	12/11	13/02	21/04		26/02 + 08/09
ELIOR	30/09		10/06	29/01	28/04	29/07	28/10	17/03	13/04	
EQUANT										
ESSILOR	31/12	04/03	09/09	27/04	21/07	21/10		14/05		04/03
EURAZEO	31/12									
EURO DISNEY SCA										
EURONEXT NV	NP 31/12	19/03	02/09	14/05	13/08	12/11		26/05		
EUROTUNNEL	31/12	09/02	26/07	20/04	26/07	19/10		07/04		
FAURECIA	31/12	06/02	23/07	13/04	23/07	12/10	12/01			06/02 + 23/07
FIMALAC	31/12	17/03						08/06		
FONCIERE LYONNAISE	31/12	10/02								
FRANCE TELECOM ▲	31/12	12/02						09/04		
GALERIES LAFAYETTE	31/12	19/03	26/09					26/05		
GECINA	31/12	25/02	28/07	14/05				02/06		26/02 + 29/07 (SFAF)
GEMPLUS	31/12		28/07	26/04				27/04		
INTERNATIONAL										
GENERALE DE SANTE	31/12	18/03	16/09	13/05	05/08	04/11	03/02	22/06	01/07	18/03 + 16/09
GFI INFORMATIQUE	NE 31/12	17/03	14/09	12/05	04/08	09/11		02/06		
GROUPE STERIA	31/12	08/04	22/09	13/05	12/08	15/11		09/06		08/04 + 22/09
GUYENNE GASCogne	31/12	18/03		14/04	16/07	15/10		25/05	02/06	18/03 (SFAF)
HAVAS	31/12	04/03	16/09	29/04	03/08	04/11	10/02	26/05	17/06	04/03 + 16/09
HERMES	31/12	25/03	16/09	10/05	09/08	08/11		08/06		
INTERNATIONAL										
IMERYS	NP 31/12	02/03	27/07	03/05	27/07	09/11		03/05		02/03 + 27/07

	Clôture exercice	Résultats annuels	Résultats semestriels	CA trimestriel				Assemblées générales	Dividendes	Autres réunions
				T1	T2	T3	T4			
INFOGRAMES ENTERT.	NE 31/03	27/05	19/11	31/07	19/11	07/05	15/12			
INGENICO	31/12									20/04
IPROS	NP 31/12	23/03	21/09	17/05	16/08	15/11		23/06		24/03 + 22/09
JC DECAUX	31/12	17/03	15/09	28/04	28/07	27/10		12/05		
KLEPIERRE	NP 31/12	16/02	27/07	28/04	27/07	24/10		08/04	16/04	17/02 + 28/07
LAFARGE ▲	31/12	26/02	09/09	28/04	22/07	21/10		25/05		
LAGARDERE ▲	31/12	15/03	09/09					11/05		
L'OREAL ▲	31/12	20/02	31/08	08/04	08/07	20/10		29/04		
LVMH ▲	31/12	03/03	09/09					13/05		
M6-METROPOLE TELEVISION	31/12	30/01		30/04	27/07	27/10		28/04	05/05	08/03 + 29/07
MARIONNAUD PARFUMERIES	31/12									
MICHELIN ▲	31/12	24/02	30/07	26/04		25/10		14/05	18/05	
NATEXIS BANQUES POPULAIRES	31/12	04/03						27/05		
NEOPOST	NP 31/12	30/03		08/06	07/09	07/12		08/07	12/07	31/03 + 06/10
NEXANS	31/12	02/02	21/07	20/04	21/07	18/10		03/06		
NRJ GROUP	30/09	30/01		30/01				09/03		
OBERTHUR	31/12	16/03						16/06		
CARD SYSTEMS										
PERNOD RICARD ▲	31/12		25/09		05/08	03/11	18/03			18/03 + 25/09
PEUGEOT ▲	31/12		27/07	29/04		28/10		26/05	02/06	
PIERRE & VACANCES	NP 30/09	11/12	10/06	23/01	22/04	22/07	21/10	11/03		10/06 + 09/12
PINAULT ▲	31/12	04/03	02/09	20/04	20/07	19/10	15/01	25/05		
PRINTEMPS REDOUTE										
PUBLICIS GROUPE SA	31/12									
REMY COINTREAU	31/03	10/06	10/12	23/07	24/10	22/01	21/04	07/09	01/10	10/06
RENAULT ▲	31/12	10/02	28/07	27/04		27/10		30/04		
REXEL	31/12	03/03	01/09	19/04	19/07	18/10		24/05	25/05	03/03 + 01/09
RHODIA	NP 31/12	13/02						31/03		
RODRIGUEZ GROUP	NP 30/09	30/01	30/07	15/02	15/05	15/08	15/11			
SAGEM SA	31/12		22/07	20/04				21/04	25/05	
SAINT-GOBAIN ▲	31/12	25/03	29/07	27/04		26/10		10/06	24/06	
SANOFI- ▲	31/12	16/02					22/01	24/05		
SYNTHELABO										
SCHNEIDER ELECTRIC ▲	31/12	20/02	29/07	20/04	29/07	21/10		06/05	10/05	
SCOR	NP 31/12	01/04	26/08	18/05		04/11		18/05		01/04 + 26/08
SEB	31/12	02/03		14/04	13/07	13/10	14/01	06/05	24/05	
SOCIETE GENERALE ▲	31/12	12/02	30/07					29/04	18/05	
SODEXHO-ALLIANCE ▲										
SOITEC	NE 31/03			19/07	18/10					
SOPRA GROUP	NE 31/12	22/03	13/09	05/05	09/08	08/11	08/02	24/06	02/07	23/03 + 14/09
SPIR COMMUNICATION	31/12	18/02	15/09	21/04	21/07	20/10	26/01	19/05	31/05	
SR TELEPERFORMANCE	NP 31/12	22/03	27/09	12/05	11/08	10/11	11/02	24/06		25/05 + 24/11
STMICROELECTRONICS ▲										
SUEZ ▲	31/12	04/03	02/09	29/04	29/07	03/11		27/04		
TECHNIP	31/12	26/02	29/07	26/02	27/05	29/07	18/11	21/04		26/02 + 29/07
TF1 ▲	31/12	23/02	31/08	29/04	29/07	27/10		20/04		24/02 + 01/09
THALES ▲	31/12	15/03	16/09	14/05	13/08	12/11	16/02	11/05	31/05	15/03 + 16/09
THOMSON ▲	31/12	11/02	21/07	14/04		13/10		07/05		
TOTAL ▲	31/12	19/02	08/09	07/05	05/08	10/11		14/05		
TRIGANO	NP 31/08	01/12	15/06	08/01	06/04	16/06	27/09	07/01	15/01	15/06 + 01/12
UBI SOFT	NE 31/03	17/06	11/12	30/07	28/10	03/02	29/04	23/07		
UNIBAIL HOLDING	31/12	04/02	28/07	15/05	15/08	15/11	15/02	08/04		04/02 + 28/07
UNIOLOG	31/12	01/04	14/10	13/05	12/08	10/11		11/06	28/06	01/04 + 14/10
VALEO	31/12	10/02		20/04				05/04		
VALLOUREC	31/12	03/03	15/09	30/04	29/07	28/10	02/02	10/06	07/07	03/03 + 15/09
VEOLIA ▲	31/12	08/03	17/09	10/05				12/05	28/05	
ENVIRONNEMENT										
VINCI ▲	NP 31/12	02/03	07/09	29/04	05/08	04/11		04/05	11/05	03/03 + 08/09
VIVENDI UNIVERSAL ▲	31/12	17/03						06/05		
WAVECOM	NE 31/12	11/02	22/07	28/04	22/07	27/10		26/05		11/02 + 22/07
WENDEL	31/12	25/03	16/09	07/05	09/08	10/11	09/02	01/06	03/06	25/03 + 16/09
INVESTISSEMENT										
ZODIAC	NP 31/08	15/09	08/04	15/12	17/03	15/06	16/09	16/12		08/04 + 09/11

Sociétés appartenant au segment NextEconomy

	Clôture exercice	Résultats annuels	Résultats semestriels	CA trimestriel				Assemblées générales	Dividendes	Autres réunions
				T1	T2	T3	T4			
A NOVO	30/09	16/12	16/06	13/02	14/05	14/08			27/05	
ACCESS COMMERCE	31/12			06/05	10/08	09/11	08/02		27/04 + 05/10	
ACTIELEC TECHNOLOGIES	31/12	22/03	29/09	14/05	06/08	12/11	14/02	30/04	22/03 + 29/09	
ALTI	30/09	09/12	15/06	11/02	11/05	11/08	09/11	05/02		
ASSYSTEM BRIME	31/12	31/03	29/09	11/05	27/07	09/11			31/03 + 29/09	
AU FEMININ.COM	31/12	09/03	29/09	28/04	28/07	27/10	26/01	29/04	29/09 + 09/03	
AUBAY SA	31/12	30/03	05/10	11/05	03/08	09/11		08/06	31/03 + 06/10	
AUSY	31/12	07/04	29/09	06/05	30/07	05/11			07/04 + 29/09	
AVENIR TELECOM	01/07	14/10	20/02	14/11	20/02	18/05	28/07	15/12	20/02 + 12/10	
BIGBEN INTERACTIVE	31/03	30/06	31/12	30/07	10/11			29/09	29/06 + 14/12	
BOURSE DIRECT	31/12	19/03	14/10	22/04				05/05	19/03 + 14/10	
BOURSORAMA	31/12	02/03	14/09	28/04	20/07	03/11		27/04		
BUSINESS & DECISION	30/06	22/09	30/03	13/11	12/02	13/05	27/07	16/12	30/03 + 22/09	
BVRP SOFTWARE	31/12	16/03	20/09	26/04	02/08	02/11	31/01	24/05	16/03	
CEGID	31/12	26/03	24/09	29/04	21/07	21/10	19/01	04/06	07/06	
CLIENT CENTER ALLIANCE	31/12	31/03	30/09	15/05	14/08	15/10	15/02	30/06	01/04	
CMT	31/12									
COHERIS	31/12	24/03	28/09	13/05	03/08	10/11		23/06	25/03 + 29/09	
COMPLETEL	31/12	02/03	29/07	06/05	29/07	04/11	08/03	29/04	03/03	
CS - COMMUNICATION & SYSTEMES	31/12	08/03	06/09	11/05	29/07	09/11		28/05	08/03 + 06/09	
DANE ELEC MEMORY	31/12	04/03	23/09	08/04	08/07	07/10	11/01	10/06	29/04 + 04/11	
DEVOTEAM	31/12	16/03	14/09	11/05	28/07	09/11	14/02	04/06	11/03 + 15/09	
DIGIGRAM	31/12	24/03		21/04	21/07			30/06		
ECONOCOM GROUP	31/12	03/03	09/09					18/05		
ESI GROUP	31/01	27/05	25/11	11/06	15/09	15/12	14/03	24/06	27/05 + 25/11	
ESKER	31/12	18/03	28/09	20/04	20/07	20/10	20/01	23/06		
EUROFINS	31/12	31/03	27/08	14/05	27/08	15/11	16/02	03/06	22/04	
FLOREANE MEDICAL	31/03	03/07	15/01	08/08	14/11	11/02	14/05	29/09	15/10	
GAMELOFT	31/12	19/03	15/09	28/04	28/07	28/10		08/06	19/03 + 15/09	
GECI INTERNATIONAL	31/03	24/06	15/12	04/08	08/11	09/02		15/09	24/06 + 15/12	
GENESYS	31/12	31/03	12/08	12/05	12/08	15/11		26/06		
GFI INFORMATIQUE	31/12	17/03	14/09	12/05	04/08	09/11		02/06		
GL TRADE	31/12	04/03	26/08	04/05	27/07	03/11	04/02	25/05	04/03 + 01/09	
GROUPE ARES	31/03	18/06	15/12	15/07	15/10	15/01	15/04	30/10	18/06 + 15/12	
GROUPE OPEN	31/12	13/04	22/09	20/04	20/07	21/10	20/01	11/06	14/04 + 23/09	
GUILLEMOT CORPORATION	31/12	22/03	30/09	30/04	30/07	29/10	30/01	30/03		
HIGH CO	31/12	29/03	27/09	28/04	28/07	27/10	02/02	25/06	29/03 + 27/09	
HI-MEDIA	31/12	17/03	24/09	21/04	21/07	20/10	02/02	16/04	17/03 + 24/09	
HOLOGRAM INDUSTRIES	31/12	01/04	28/09	27/04	27/07	26/10	25/01	18/06		
HUBWOO.COM	31/12	31/03		14/05	13/08	15/11	15/02			

	Clôture exercice	Résultats annuels	Résultats semestriels	CA trimestriel				Assemblées générales	Dividendes	Autres réunions
				T1	T2	T3	T4			
IB GROUP	31/03	29/06	26/11	15/07	15/11	15/02	12/05	15/09		29/06
IGE XAO	31/07	30/11	30/04	15/12	15/03	14/06	13/09	28/01	14/02	01/12
ILOG	30/06	30/10	22/01	23/10	22/01	22/04	28/07			24/10 + 23/01
INFOGRAMMES ENTERT.	31/03	27/05	19/11	31/07	19/11	07/05	15/12			
INFOVISTA	30/06	24/07	24/01	24/10	24/01	24/04	24/07	15/12		24/07 + 24/01
ITESOFT	31/12	04/03	15/09	21/04	21/07	20/10	20/01	26/05		04/03 + 16/09
LECTRA	31/12	10/02	29/07	29/04	29/07	28/10	10/02	30/04		11/02 + 07/09
LINEDATA SERVICES	31/12	29/03	21/09	05/05	27/07	04/11				
MEMSCAP	31/12	25/03	22/07	21/04	22/07	21/10	25/01	28/06		21/04
MICROPOLE-UNIVERS	31/12	30/04								
NET2S	31/12	11/02	16/09	22/04	05/08	03/11		29/06		25/03 + 17/09
NETGEM	31/12	22/03	04/10	19/04	24/07	18/10	17/01			22/03 + 04/10
NEURONES	31/12	12/02	30/09	29/04	29/07	28/10		25/06		12/02 + 30/09
NICOX	31/12	26/02	28/07	12/05		09/11		03/06		27/01
PHARMAGEST INTERACTIVE	31/12	23/03	20/10	14/05	13/08	15/11		24/06		23/03 + 19/10
PROLOGUE SOFTWARE	31/12	31/03	30/09	14/05	13/08	15/11		30/06		31/03 + 30/09
PROSODIE	31/12	30/03	23/09	13/05	12/08	09/11		15/06	25/06	31/03 + 24/09
QUALIFLOW	31/12	15/04	29/09	15/04	08/07	14/10				16/04 + 15/10
RADIALL	31/12	26/03	21/09	16/04	13/07	14/10	14/01	19/05		26/03 + 21/09
RECIF	31/12	09/03	21/09	21/04	21/07	20/10	25/01	17/06		09/03 + 21/09
RIBER	31/12	24/03	27/09	22/04	22/07	21/10	01	11/06		25/03 + 28/09
SII	31/03	13/05	16/11	12/08	16/11	15/02	17/05	23/09	30/09	16/11 + 17/05
SILICOMP	31/12	29/01	23/09	20/04	22/07	21/10	28/01	16/06		20/04 + 23/09
SODIFRANCE	31/12		27/09	12/05	09/08	08/11	14/02			08/04 + 28/09
SOFT COMPUTING	31/12	08/04	07/10	05/05	05/08	05/11				
SOGECLAIR	31/12	22/03	24/09	30/04	30/07	29/10	04/02	07/06	01/07	22/03
SOITEC ■	31/03			19/07	18/10					
SOLUCOM	31/03	23/06	15/12	29/07	15/11	09/02	11/05	30/09	15/10	15/12 + 23/06
SOPRA GROUP	31/12	22/03	13/09	05/05	09/08	08/11	08/02	24/06	02/07	23/03 + 14/09
SOLI	31/12	05/04	29/09	12/05	11/08	09/11		10/06		06/04 + 30/09
SWORD GROUP	31/12	08/03	08/09	08/04	08/07	12/10	13/01	29/04		09/09 + 09/03
SYLIS	31/12	30/03	29/09	12/05	04/08	10/11		27/05		30/03 + 29/09
SYSTAR	30/06	15/09		27/10						
SYSTRAN	31/12	13/02		29/04						
TEAMLOG	31/12	30/03		06/05	05/08			25/05		31/03
TELECOM RESEAUX SERVICES	31/03	22/07	20/01	15/08	15/11	15/02	15/05	28/09		20/01 + 22/07
TRANSGENE	31/12	11/02	04/08					09/06		11/02
UBI SOFT	31/12	17/06	11/12	30/07	28/10	03/02	29/04	23/07		
UMANIS	31/03	01/05	30/09	15/05				29/06		
UTIGROUP	31/12	31/03	30/09	10/05	10/08	10/11	10/02	13/05	31/07	31/03 + 30/09
VALTECH	31/12	16/02								
WAVECOM ■	31/12	11/02	22/07	28/04	22/07	27/10		26/05		11/02 + 22/07

Sociétés appartenant au segment NextPrime

	Clôture exercice	Résultats annuels	Résultats semestriels	CA trimestriel				Assemblées générales	Dividendes	Autres réunions
				T1	T2	T3	T4			
AFFINE	31/12									
APRIL GROUP	31/12	09/03	14/09	29/04	29/07	28/10	01/02	29/04	03/05	09/03 + 14/09
ARCELOR ▲	31/12	18/02	29/07					30/04		
AUDIKA	31/12	18/02	29/07					30/04		
BAIL INVESTISSEMENT	31/12							25/05	28/05	05/03 + 08/09
BOIRON	31/12	11/03	23/09	27/04	27/07	26/10	03/02	27/05		15/03 + 27/09
CARBONE LORRAINE	31/12	23/03	14/09	12/05	22/07	04/11		13/05		
CHARGEURS	31/12	17/03	09/09	21/04	16/07	15/10	21/01	18/05		
CIDER SANTE	31/12	31/03	29/09	12/05	28/07	03/11		02/06		31/03 + 29/09
CIMENTS FRANCAIS	31/12	16/02	06/09	04/05	22/07	05/11		05/04		17/02 + 08/09
CLARINS	31/12	25/03	09/09	08/04	29/07	14/10		28/05	15/07	26/03 + 10/09
COIL	31/12	11/02	01/09	28/04	01/09	27/10	09/02	02/06		31/03 + 29/09
COLETICA	31/12	26/03	17/09	26/05	16/07	10/11	21/01	26/05		
COMPAGNIE DES ALPES	30/09	14/01	06/07	30/01	12/05	13/08	10/11	10/03	03	07/07 + 12/01
COMPAGNIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE	31/12	18/03	16/09	13/05	05/08	04/11	03/02	22/06		18/03 + 16/09

	Clôture exercice	Résultats annuels	Résultats semestriels	CA trimestriel				Assemblées générales	Dividendes	Autres réunions
				T1	T2	T3	T4			
DYNACTION	31/12									
EPI	31/12	30/03	09/09	30/04	31/07	02/11	31/01	11/06		30/03 + 08/09
EURONEXT NV	31/12	19/03	02/09	14/05	13/08	12/11		26/05		
EXEL INDUSTRIES	31/08	23/12	26/05	26/01	31/03	13/07	12/10	19/02	04/03	23/12 + 26/05
FONCIA GROUPE	31/12	16/03	21/09	27/04	21/07	20/10	25/01	27/05	16/06	17/03 + 22/09
GAUDRIOT SA	31/12	30/04	31/10	15/05						30/04
GIFI	30/09	09/01	23/06	11/02	12/05	11/08	10/11	12/03		09/01 + 25/06
GINGER	31/12	17/03	22/09	14/05	13/08	15/11	13/02	02/06		17/03 + 22/09
GL EVENTS	31/12			21/04	28/07	27/10		25/06		17/03 + 08/09
GROUPE BOURBON	31/12	10/02	10/08	10/05	10/08	09/11	10/02	08/06	08/06	24/03 + 15/09
GROUPE GASCOGNE	31/12	17/03	28/09	27/04		19/10				17/03 + 28/09
IMERYS	31/12	02/03	27/07	03/05	27/07	09/11		03/05		02/03 + 27/07
IMS	31/12	26/02	08/09	28/04	23/07	22/10	28/01	14/04		26/02 + 08/09
INTER PARFUMS	31/12	09/03	08/09	13/04	15/07	12/10	13/01	23/04	12/05	10/03 + 09/09
INTERNATIONAL METAL SERVICE	31/12	26/02	08/09	28/04	23/07	22/10	28/01	14/04		

Cote hors SBF 120 et segments, suite.

	Clôture exercice	Résultats annuels	Résultats semestriels	CA trimestriel				Assemblées générales	Dividendes	Autres réunions
				T1	T2	T3	T4			
FEDON	SM 31/12							28/04		
FIDUCIAL OFFICE SOL.	SM 30/09		20/07							
FIDUCIAL REAL ESTATE	PM									
FINAXA	PM 31/12	16/03	15/09							
FININFO	SM 31/12	25/03	07/10	07/05	06/08	05/11	11/02	26/05	27/05	25/03 + 07/10
FLEURY-MICHON	SM 31/12	27/04	26/10	08/04	08/07	13/10		27/05		
FPEE INDUSTRIES	SM									
FRANCAREP	PM 31/12							22/06		
FROMAGERIES BEL	PM 31/12						16/02			
GERARD PERRIER IND.	SM									
GESPAC SYSTEMES	SM 31/12	29/04	28/10	14/05	13/08	15/11	15/02		30/09	29/04 + 28/10(SFAF)
GEVELOT SA	PM									
GO SPORT	SM 31/12	04/03								
GRAND MARNIER	SM									
GRANDVISION	PM 31/12		01/09	06/04	07/07	06/10				
GROUPE CRIT	SM									
GROUPE DIFFUSION PLUS	SM									
GROUPE FLO	SM									
GROUPE FOCAL	SM 31/12	29/04	21/10	13/05	12/08	12/11	10/02	10/06		
GROUPE GUILLIN	SM 31/12	13/04	14/10	15/05	14/08	15/11	15/02	08/06	15/06	14/04
GROUPE NORBERT	PM 31/12	18/03	23/09	29/04	29/07	28/10		25/05		
DENTRESSANGLE										
GUERBET	SM									
GUY COUACH	SM									
HBS TECHNOLOGIE	SM 31/07	21/10	08/04	12/12	12/03	11/06	10/09	22/01	04/02	
HENRI MAIRE	SM 31/12	30/04	31/10	14/05	13/08	14/11	15/02	15/06		
HF COMPANY	NM									
HIGHWAVE OPTICAL	NM 31/03	18/06					23/04			
TECHNOLOGIES										
HYPARLO	SM 31/12	30/03	28/09	21/04	13/07	19/10		14/05	20/05	30/03 + 28/09
IDSUD	SM									
INFOTEL	NM 31/12	27/04	18/10	10/05	09/08	15/11	09/02	24/05		27/04
INSTALLUX SA	SM									
INTEXA	SM									
IOLTECH	SM 29/02	18/05					22/03	30/08	30/09	18/05
IT LINK	NM 31/12	03	10				01	06		
JEANJEAN	SM 31/12							14/05	30/07	
JEAN-CLAUDE AUBRY SA	NM									
KEYRUS	NM 31/12	15/04		13/05	11/08	10/11	11/02	28/06		26/10
LACIE GROUP SA	NM									
L.D.C	SM 28/02			08/07	07/10	07/01		16/08		01/06
LAURENT PERRIER	SM 31/03									
LE BELIER	SM									
LEON DE BRUXELLES	SM 31/12	07/04						09/06		
MACC	SM 31/12	30/04	29/10	14/05	13/08	12/11		28/05	15/06	
MAISONS FRANCE	SM 31/12	31/03	28/10	13/05	11/08	12/11	14/02	18/05	18/06	28/04
CONFORT										
MAITRE FOURNIL	SM									
MANITOU	SM 31/12	30/03	27/10	28/04	23/07	27/10	26/01	03/06	09/06	30/03 + 29/09
MATUSSIERE ET FOREST SA	PM 31/12						30/01			
MECELEC	SM 31/12	30/04	31/10	15/05	15/08	15/11	15/02	16/06		
MEDCOST	NM 31/12	07/04	13/10	03/05	26/07	01/11		16/06		
MEDIA 6	SM 30/09	16/01	30/06	13/02	14/05	04/08	10/11	26/03	30/04	16/01 + 30/06(SFAF)
MERMET INDUSTRIES	SM 31/12	26/04	25/10	12/05	13/08	15/11	14/02	13/05		27/04
METALEUROP	PM									
METROLOGIC GROUP SA	NM 30/09	01/01	06/01					03	04	
MILLIMAGES	NM									
NATUREX	NM 31/12	15/04	29/10	13/07						
NISSAN FRANCE SA	SM									
OENEO	SM 31/12	19/03	16/09					13/05		
OPERA CONSTRUCTION	SM									
ORAPI	SM									
ORGASYNTH	SM									
OTOR	SM									
OXYGENE ET ACETYLENE	PM									
D'EXTREME-ORIENT										
OXYMETAL	SM 31/12	17/03	13/10	19/04	28/07	27/10	26/01	19/05		
PARCOURS	SM 31/12	04					10/02	06	09	
PARIS-ORLEANS	PM 31/03	30/07						28/09		
PENAUILLÉ POLYSERVICES	PM 25/03	13/10	29/04	28/07	03/11	30/01	24/06			
PETIT FORESTIER	SM									
PISCINES DESJOYAUX	SM									
PLASTIC OMNIUM	PM 31/12	09/03	21/09	20/04	20/07	19/10		22/04		09/03 + 21/09(SFAF)
PLASTIQUES VAL-DE-LOIRE	SM									
PRECIA-MOLEN	SM 31/12			14/05	13/08	15/11	14/02			
PRODEF	PM									
PROVIMI	PM 31/12	22/03	09/09	14/05	06/08	10/11	11/02	10/06		
QUANTEL	NM									
RALLYE	SM 31/12	18/03	15/09	07/05	09/08	15/11	14/02	09/06		
REPOSE	NM									
RISC TECHNOLOGY EUROPE	NM 31/12	15/06			03/02	13/05				
ROBERTET SA	SM 31/12									
SAM	SM 31/12									
SASA INDUSTRIE	SM 31/12									
SEAE	SM									
SECHE ENVIRONNEMENT	SM 31/12	06/04	30/09	03/05	02/08	02/11		19/05		
SECURIDEV	SM 31/12	30/04	10	14/05	13/08	15/11	14/02	25/06	16/07	30/04 (SFAF)
SERIBO	SM									
SETFORGE	SM									
SIIC DE PARIS	PM									
SMOBY	SM									
SODITECH	NM 31/12	19/05	11/10	19/05	28/07	05/11		28/06		
SOMFY	PM									
INTERNATIONAL SA										
SOPHIA	PM 31/12		23/07					28/05		
STALLERGENES	SM 31/12	18/03	22/09	15/04	14/07	14/10		24/06	30/06	18/03 + 23/09 (SFAF)
STEF-TFE	SM									
SUCRIERE	PM									
DE PITHIVIERS-LE-VIEIL										
SYNERGIE	SM 31/12	07/04	13/10	26/04	26/07	25/10		17/06	25/06	
TEISSEIRE-FRANCE	SM 31/12	30/04								
TELEVERBIER SA	SM									
TESSI	SM 31/12	08/04	12/10	11/05	10/08	12/11		10/06		
THERMOCOMPACT	SM 31/12		09					14/05	07	
TITUS INTERACTIVE	NM 30/06	30/10		15/02	15/05	15/08				
TIVOLY SA	SM 31/12	28/03						16/06		
TONNELLERIE	SM 30/04					05/03				
FRANCOIS FRERES										
TRADER CLASSIFIED	PM 31/12	11/03	16/09	22/04	22/07	21/10				
MEDIA NV										
UNION FINANCIERE	SM									
DE FRANCE BANQUE										
VERMANDOISE	PM									
DE SUCRERIES										
VET-AFFAIRES	SM 31/12			12/05	04/08			04/06	30/06	08/04
VILMORIN CLAUSE & CIE	SM 30/06	06/10	07/04	04/11	10/02	11/05	03/08	07/12	17/12	08/04 + 07/10
VIRBAC	SM 31/12	30/04	05/10	22/04	22/07	21/10	27/01	29/06	27/07	30/04
VISIODENT	NM									
VIVARTE	PM 31/12		05/05	14/01	14/04	12/07	15/10	23/02		
WANADOO	PM									
WORMS ET CIE	PM 31/12							12/05		24/03
XRT-CERG	SM 31/12	06/02	26/07	23/04		22/10				

■ SBF 120 ▲ CAC 40

NB : Ces dates, fournies à titre indicatif par les sociétés cotées, concernent l'année 2004 et sont susceptibles d'être modifiées à tout moment à leur initiative. Le contenu de ce calendrier ne saurait engager la responsabilité d'Euronext Paris.

Les dates en rouge concernent 2005.

Toute modification de date doit être notifiée par fax, au 01 49 27 13 23 (contact : Marie-Hélène Durand 01 49 27 11 37, e-mail : mh.durand@euronext.fr), avant le 10 de chaque mois pour parution dans le communiqué de presse mensuel publié par Euronext.

Sem : Semaine PM : Premier marché SM : Second marché NM : Nouveau marché.

(1) : les réunions d'information peuvent comprendre, par exemple, des réunions de presse ou d'analystes.

www.euronext.com